



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

RB

### Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

#### Procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2010

#### ORDRE DU JOUR :

1. Echange de vues avec M. le Ministre de la Défense sur la présence luxembourgeoise en Afghanistan
2. Vers 9.45 heures:  
Information par Mme la Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur les PIC

\*

Présents : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Xavier Bettel, M. Félix Braz, Mme Lydie Err, M. Ben Fayot, Mme Marie-Josée Frank, M. Norbert Hauptert, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydie Polfer, M. Lucien Weiler

M. Jean-Marie Halsdorf, Ministre de la Défense  
Mme Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

M. Jean-Jacques Welfring, Directeur de la Défense  
Mme Florence Ensch, MAE, Direction de la Défense  
M. Marc Bichler, Directeur de la Coopération  
M. Manuel Tonnar, MAE, Coordinateur des Programmes

Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe

Excusée : Mme Martine Mergen

\*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission  
M. Norbert Hauptert, Vice-Président de la Commission

\*

## **1. Echange de vues avec M. le Ministre de la Défense sur la présence luxembourgeoise en Afghanistan**

M. le Ministre informe sur la visite en Afghanistan du 4 au 7 décembre 2010 et demande l'accord de la commission pour prolonger la mission en Afghanistan. Certains membres de la commission ont pu participer à la visite et se faire une image de la présence luxembourgeoise sur place. 48 pays participent aux missions en Afghanistan. M. le Ministre qualifie le nouveau concept de la transition de la sécurité vers les autorités afghanes comme logique, le volet civil étant placé au centre de l'intérêt. La planification prévoit de transmettre la responsabilité aux autorités afghanes à l'horizon de 2014. La stratégie « Anaconda » avancée par le colonel Petraeus est l'instrument pour atteindre ce but. D'après cette stratégie, il faut stabiliser le pays en faisant disparaître les endroits sûrs des terroristes. Le représentant de l'ONU en Afghanistan a donné des explications sur la voie à suivre pour stabiliser le pays et donner une perspective aux habitants qui respecte leurs propres vues et valeurs. Deux événements importants sont à souligner :

- la conférence internationale à Kaboul en juin 2010 qui a décidé la transition ;
- le Sommet de l'OTAN à Lisbonne en novembre 2010 avec la signature d'un accord de partenariat incluant des pays qui ne sont pas membres de l'OTAN.

Parmi les buts, plusieurs étapes sont à distinguer selon le Président du Tadjikistan : d'abord, il faut faire cesser la guerre, ensuite développer l'aspect civil et enfin trouver une solution régionale avec tous les pays voisins.

M. le Ministre fait savoir que le but initial de remettre l'aéroport de Kaboul dans la responsabilité afghane au plus vite s'est heurté à des problèmes pratiques, les personnes formées à ce but ayant accepté d'autres postes dans le secteur privé, mieux rémunérés.

La planification prévoit d'augmenter les effectifs de la Police et de l'Armée à 300.000 personnes jusque fin 2011 pour atteindre ensuite le but de 400.000. Il est un bon signe que beaucoup de personnes s'engagent et soutiennent la stratégie actuelle.

La présence luxembourgeoise se chiffre à huit militaires qui ont la mission de sécuriser l'aéroport et à un officier qui participe à l'Etat-major des forces sécurisant l'aéroport. L'écho des responsables du contingent belge dans lequel les militaires luxembourgeois sont intégrés est très favorable.

### **Débat**

Les représentants des différents groupes et sensibilité politiques prennent position sur la visite effectuée en Afghanistan et sur la prolongation de la mission de l'Armée luxembourgeoise. Sont à relever les arguments suivants :

Le représentant du groupe CSV souligne qu'il ne faut pas perdre de vue que la situation en Afghanistan est celle d'une guerre. Certes, l'aéroport de Kaboul est bien sécurisé, mais le danger d'une attaque par roquettes persiste. Il n'est donc pas exclu qu'il y ait des victimes, y compris parmi les militaires luxembourgeois. En tant que participant à la visite, il se dit impressionné par la bonne maîtrise du matériel et l'esprit d'équipe des militaires luxembourgeois déployés en Afghanistan qui ont été très bien préparés à leur mission. Il s'étonne du fait que seulement 1% des femmes et 9% des hommes afghans soient alphabétisés, ce qui démontre une certaine faiblesse de l'aspect civil de la présence

internationale. L'Afghanistan est une « fenêtre vers l'Ouest » et il est très important d'y arriver à la paix. L'orateur se prononce pour la prolongation de la mission.

Le représentant de la sensibilité politique ADR remercie le Ministre pour avoir donné l'occasion aux députés de s'assurer sur place que les soldats luxembourgeois déployés en Afghanistan y travaillent sous les meilleures conditions et avec un matériel approprié. Les missions à l'étranger sont une lourde tâche pour les cadres et l'orateur insiste à ce que tous les postes d'officier et de sous-officier à l'Armée soient occupés. Il propose d'augmenter le nombre de ces postes pour adapter progressivement le personnel de l'armée aux tâches. L'orateur critique la formulation de l'article 1 du règlement grand-ducal qui dispose que le Luxembourg participe à l'ISAF jusqu'au 15 décembre 2014, cette formulation pouvant être interprétée de manière à ce que la mission prenne fin à cette date. Or, cette décision incombera au gouvernement qui sera issu des élections de juin 2014. Il propose la formulation suivante : « *l'engagement de l'armée est prolongé jusqu'au 15 décembre 2014* », formulation utilisée jusqu'ici dans les règlements grand-ducaux afférents.

Un membre de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN fait part d'une rencontre avec un expert qui a souligné que le problème de la corruption est très présent en Afghanistan, que les élections ne se déroulent toujours pas selon les normes internationales, que la participation aux élections est faible et qu'un grand nombre de problèmes persistent.

Le représentant du groupe politique « déi gréng » est également d'avis que les soldats luxembourgeois font un bon travail en Afghanistan. De son avis, les troupes internationales ne sont pas contestées dans la mesure que la presse internationale veut faire croire. De l'autre côté, l'« afghanisation » de la responsabilité est vue d'un œil beaucoup plus sceptique par les Afghans, la réconciliation avec les Talibans étant encore à ses débuts et l'Etat de droit un but à long terme. L'orateur informe que son groupe politique est d'accord de prolonger la mission, mais présentera une motion en séance plénière.

Une représentante du groupe politique DP fait savoir que son groupe s'allie à la prolongation de la mission. Elle souligne que la reconstruction des structures du pays et la stabilisation de la société afghane devront se faire de façon aussi proche aux citoyens que possible et sans imposer un modèle.

Le Président de la commission partage la vue nuancée des orateurs précédents et souligne que la participation à la mission internationale est importante pour l'Armée luxembourgeoise, les missions internationales constituant un volet essentiel depuis la réforme 2007. Il informe que son groupe politique est d'accord avec la prolongation de la mission. Il déplore le fait que la stratégie internationale n'ait pas misé plus tôt sur la reconstruction civile, le développement de l'Afghanistan étant un élément essentiel pour construire la stabilité en Asie centrale.

M. le Ministre répond aux interventions des membres de la commission que le point strident de la nouvelle stratégie est qu'elle est très proche de la réalité de la population afghane. La réconciliation est un élément essentiel et la population gagne en confiance. La Police afghane n'a pas encore atteint une image positive. Actuellement, la Police compte quelque 100.000 membres et l'armée 170.000. L'Union européenne peut jouer un rôle constructif dans la région de l'Asie centrale. L'Armée afghane est organisée au niveau national et la Police au

niveau régional. Toutes les régions sont contrôlées par les autorités, la présence pouvant varier d'une région à l'autre.

Les ministres de certains pays avoisinant l'Afghanistan se sont prononcés pour la responsabilisation des Etats de l'Asie centrale pour prendre la situation en mains. La critique constructive de la représentante d'une ONG a renforcé le Ministre dans son appréciation que la présence de l'Armée luxembourgeoise en Afghanistan est importante.

La formulation du règlement grand-ducal s'oriente aux règlements précédents, mais M. le Ministre ne s'oppose pas à la proposition faite de préciser que la participation sera prolongée jusqu'au 15 décembre 2014.

La commission approuve unanimement la prolongation de la mission en Afghanistan de l'Armée luxembourgeoise.

## **2. Information par Mme la Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur les PIC**

L'instrument du Programme indicatif de coopération (PIC) est important, les programmes étant élaborés en collaboration étroite avec les pays partenaires. Les programmes répondent aux critères de la Déclaration de Paris et du programme d'action d'Accra. Ils sont complémentaires aux efforts faits par les pays partenaires eux-mêmes pour renforcer le développement économique. Une coopération déléguée se fait p. ex. avec le Cap Vert pour l'Union européenne. Trois nouveaux PIC sont en cours de négociation, le financement restant dans l'enveloppe fixée :

- un PIC au Vietnam couvrant la période de 2011 à 2015, se basant sur le programme national de développement économique du Vietnam. Une visite du Ministre de l'Economie accompagné d'une délégation se fera prochainement. Le PIC n'a pas pour but de lancer de nouveaux projets de construction, mais de consolider et d'assurer la pérennité des projets accomplis. Les projets en cours ont pour la plupart un caractère bilatéral et sont exécutés par Lux-Development, un appui des ONG déjà actifs s'y ajoutant. L'aide consistera en premier lieu à la mise à disposition d'experts et de jeunes stagiaires dans les domaines comme la formation professionnelle et le développement des ressources humaines. Des formations par le biais de l'Agence de transfert des technologies financières (ATTF) et de la Luxembourg School of Finance forment un autre volet de l'aide. Il est également important d'endiguer la pauvreté dans les régions rurales. La lutte contre les effets du changement climatique est également de mise, certaines régions étant inondées fréquemment. Les structures de transfusion sanguine mises en place avec l'aide du Luxembourg fonctionnent bien et seront suivies, notamment en ce qui concerne le contrôle du matériel et la formation du personnel. Le volet multilatéral en collaboration notamment avec l'Unicef et le Bureau international du Travail représente environ 20% du PIC. L'année dernière, le montant investi dans le PIC se chiffrait à quelque 50 millions d'euros, montant qui sera maintenu.

- la situation au Laos est différente de celle du Vietnam, le pays souffrant beaucoup plus de la pauvreté. Le troisième PIC 2011-2015 continue donc de mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté, en renforçant les activités prévues au deuxième programme. Lux-Development continue à gérer le volet bilatéral et les ONG sur place peuvent également être soutenues. Trois provinces sont

concernées, dispersées au centre et au nord du pays. La formation professionnelle et le tourisme sont les secteurs visés. Le programme comprend comme nouvelle activité la construction d'une école hôtelière. Un projet repris par la Suède consiste à fournir des formations en droit, notamment en ce qui concerne les adoptions. Les domaines du changement climatique et de la santé sont également inclus au programme indicatif, entre autres par une coopération déléguée de la Belgique. En ce qui concerne la coopération multilatérale, notamment un projet de déminage de l'ONU est soutenu. Le montant du PIC se chiffre à environ 44 millions d'euros.

- Le PIC 2011-2014 au Nicaragua se caractérise par la consolidation des engagements pris, dont le fonctionnement de la Représentation à Managua. Une école hôtelière et différents projets touristiques (route du café, route des volcans) ainsi qu'un projet axé sur la transfusion sanguine fonctionnent bien. Les projets soutiennent des petites coopératives occupant souvent des femmes. 65,5% du PIC sont consacrés à des projets nouveaux, l'enveloppe globale restant inchangée. L'aide bilatérale se concentre sur la formation professionnelle, le tourisme et la santé. 8% du PIC sont destinés au soutien de la société civile, notamment pour renforcer les droits des femmes, et 1% aux études.

### **Débat**

Il s'avère en réponse aux questions des membres de la commission que la formation bancaire répond aux demandes du pays partenaire et que les projets techniques sont élaborés suivant les besoins. La conférence « Mékong » englobe le Laos, le Vietnam, le Cambodge et la Thaïlande. La stratégie en faveur des femmes est incluse dans chaque nouveau PIC. Les Objectifs du Millénaire comportent des engagements en ce qui concerne la baisse de la mortalité des femmes et des enfants. Les PIC font référence aux stratégies sectorielles en ce qui concerne la bonne gouvernance et d'autres conventions, les buts étant quantifiables et contrôlés. Le comité interministériel prévu par la loi se réunit six fois par an pour discuter sur les grandes orientations de la coopération au développement. Il se compose de représentants de différents Ministères dont le taux de présence peut varier. Les participants sont tenus à signaler si des mesures prises dans les différents départements se heurtent aux principes de la coopération. Les formations dans le domaine des finances sont partiellement cofinancées par la Direction des Relations économiques du Ministère des Affaires étrangères et par le Ministère des Finances.

La Suède et la Belgique se sont retirées de la coopération au Laos. Dans le cadre du consensus européen sur la division du travail, le Luxembourg a repris des projets de ces deux pays. Le fait que le Luxembourg a été chargé de la formation en droit bancaire est un signe de confiance.

La Suède a procédé à une réduction importante de ses pays partenaires, de sorte qu'elle s'est également retirée du Nicaragua. Dans ce pays, le Luxembourg n'a pas repris de projet soutenu antérieurement par la Suède. Or, il est essayé de former des synergies et de coordonner des projets d'autres bailleurs de fonds. L'aide en cas de catastrophes naturelles est financée par les crédits de l'aide humanitaire et ne figure pas dans le PIC. La Commission européenne procède beaucoup à l'aide budgétaire. Le Luxembourg a recours à l'appui budgétaire dans le domaine de la formation professionnelle au Cap Vert, les responsables de ce projet étant régulièrement invités à des tables rondes pour rendre compte de leurs efforts. Un projet pilote extrabudgétaire a été mis en place au Nicaragua, le pas suivant étant celui de l'appui budgétaire sectoriel. L'appui budgétaire

général a le désavantage qu'il n'est plus possible de retracer l'aide.

Mme la Ministre ne voit pas d'obstacle à ce qu'elle informe régulièrement la commission après chaque Conseil au niveau européen.

Les PIC seront publiés sur le site internet du Ministère dès qu'ils auront été signés par les pays partenaires. Une évaluation des « anciens » PIC se fait par le biais des rapports à mi-parcours.

Luxembourg, le 19 janvier 2011

La secrétaire,  
Rita Brors

Le Président,  
Ben Fayot